

## CONFÉRENCE DE PRESSE DE MOUSSA BENHAMADI, PATRON D'ALGÉRIE TÉLÉCOM : «L'Eepad ne doit pas disparaître mais elle doit payer ses dettes»

«On ne veut pas que l'Eepad disparaisse. Nous sommes à la recherche d'une solution pour le règlement de cette affaire. Mais, d'un autre côté, il faut que cette entreprise privée paye ses redevances». Le patron d'Algérie Télécom (AT) ne ferme pas les portes du dialogue pour une solution au différend commercial qui oppose son entreprise au provider Eepad. Mais selon lui, cette «dernière doit afficher sa volonté pour le règlement de ses dettes».

**Abder Bettache - Alger (Le Soir)** - Cette sortie médiatique du président-directeur général d'Algérie Télécom a eu lieu jeudi dernier à l'occasion d'une conférence de presse, qu'il a animée en marge de la signature du protocole de partenariat entre Sonelgaz et Algérie Télécom.

Cette rencontre avec la presse a permis au premier

responsable d'AT d'apporter des éclaircissements au différend commercial qui oppose son entreprise au provider privé Eepad.

Pour Moussa Benhamadi, «le différend est d'ordre purement commercial. Algérie Télécom a assuré des prestations de services pour le compte de l'Eepad, cette entreprise est dans l'obligation d'honorer ses dettes. On

ne veut nullement que l'Eepad disparaisse. Mais d'un autre côté, nous estimons qu'Algérie Télécom a le droit de revendiquer et récupérer ses dettes».

Et d'ajouter : «Si le patron de l'Eepad s'inquiète du devenir de ses travailleurs et de son entreprise, nous aussi, au niveau d'Algérie Télécom, nous devons assurer la pérennité à nos 20 000 travailleurs, et là, il est de notre droit de revendiquer le paiement de nos créances à tous les niveaux et quelles que soient les structures concernées.»

Le P-dg d'AT a affirmé que son entreprise réclame le paiement de ses dettes auprès de l'Eepad. Il a réfuté les accusations selon lesquelles Algérie Télécom cherche à faire disparaître l'Eepad. «Il y a deux échéanciers de paiement de cette dette qui n'ont pas été respectés par l'Eepad pour des raisons que nous ignorons. L'Eepad a refusé même de payer les mensualités de 2009», a expliqué M. Benhamadi.

L'opérateur historique de télécommunication réclame toujours 3,5 milliards de dinars au provider privé. Cette somme correspond au montant de la dette détenue auprès de cette entreprise privée. Concernant la proposition formulée par M. Harzallah, à savoir une prise de participation de l'opérateur historique dans le capital social du provider privé, le conférencier a confirmé la proposition en question, tout en rappelant que «l'offre de l'Eepad d'entrer dans son capital n'a pas été acceptée par le conseil d'administration d'Algérie Télécom qui a demandé davantage d'éléments économiques sur cette entreprise». «Après étude du dossier, le conseil d'adminis-

tration de l'entreprise n'a pas jugé opportun d'approuver cette démarche. Maintenant, s'il y a un nouveau élément, il sera soumis aux organes sociaux de l'entreprise qui sont le conseil d'administration et l'assemblée générale».

Le P-dg d'Algérie Télécom a expliqué que la concrétisation du plan du gouvernement de développement des télécoms et technologies de l'information (TIC) baptisé e-2013, nécessite l'apport des providers et des opérateurs privés.

En évoquant la problématique des créances auxquelles fait face l'opérateur historique des télécommunications, M. Benhamadi dira que «l'opération de recouvrement a connu de bons résultats», tout en avançant, le chiffre 80 % du taux de recouvrement.

Cette sortie médiatique était une opportunité pour le P-dg d'Algérie Télécom de réaffirmer «le rôle et la place de son entreprise dans l'environnement économique et technologique».

Selon lui, «les potentialités du Groupe Algérie télécom, la position géostratégique de l'Algérie ainsi que l'essor de développement économique et social que connaît le pays constituent



Benhamadi réclame 3,5 milliards de dinars à l'Eepad.

Photo : D.F

des atouts majeurs pour l'investissement durable». C'est dans cette optique qu'il a inscrit le partenariat signé avec Sonelgaz.

«C'est fort de son projet de société que le Groupe Algérie Télécom a relevé le défi de Sonelgaz de se doter de moyens parmi les plus perfectionnés pour favoriser la transformation plurielle de sa gestion, de celle de ses filiales comme de ses struc-

tures locales puisque le projet en question est conçu par nos soins pour toucher les structures régionales».

Les principaux objectifs de ce projet portent sur la mise en place d'une solution totalement intégrée et flexible permettant à Elit, une filiale du groupe Sonelgaz, d'améliorer l'exploitation et le déploiement des systèmes d'information actuels et futurs.

A. B.

### LE MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU À TIARET Un constat et des orientations...

M. Abdelmalek Sellal, ministre des Ressources en eau, est arrivé jeudi dernier à Tiaret où il a visité plusieurs ouvrages hydrauliques dont une partie a été touchée par les dernières intempéries. Le membre du gouvernement s'est rendu d'abord au barrage Dahmouni où il a procédé à la mise en service de l'exploitation de la première tranche du périmètre de Dahmouni, qui s'étend sur 1 214 hectares (partie amont rive gauche), réalisé l'an dernier par l'Office national de l'irrigation et du drainage.

Sur place, M. Sellal a instruit les services concernés pour le lancement d'un avis d'appel d'offres quant à l'aménagement de la deuxième tranche représentant une superficie de 1 326 ha (partie amont rive droite).

Au niveau de la station d'épuration, où il a marqué une halte, le ministre a reçu à des explications concernant le fonctionnement de cet ouvrage chargé d'épurer les eaux usées de la ville de Tiaret et celles d'autres communes avoisinantes, telles que Sougueur, Dahmouni, Bouchekef.

Les autorités, à leur tête le wali, M. Mohamed Bousmaha, avaient soulevé le problème de l'efficacité du processus de la station, qu'il a qualifié de défaillant tant que le système d'épuration n'est pas totalement fiable, ce qui a amené le membre du gouvernement à dépêcher prochainement une commission de contrôle aux fins de s'enquérir sur place de la situation.

La délégation ministérielle devait poursuivre son périple à Gueramta puis à Tounina pour visiter la station de pompage qui alimente Sougueur et une partie de la ville de Tiaret en eau potable ayant subi des dégâts matériels lors des dernières intempéries.

Dans ce contexte, le ministre, après avoir constaté de visu l'ampleur des dégâts, a instruit le responsable de l'hydraulique de la wilaya de Tiaret de procéder à une étude de protection de ladite station.

L'étape suivante devait conduire le ministre des Ressources en eau à Tiaret, plus précisément à la station de relevage des eaux usées située à Oued Tolba dans la périphérie de la ville qui connaît depuis des années des contraintes techniques entravant son bon fonctionnement lié à la protection du barrage de Bakhadda — ouvrage stratégique pour l'alimentation en eau potable de la ville de Tiaret — contre le déversement des eaux usées.

A ce sujet, le wali a soulevé un point important, à savoir l'inondation d'une partie de cette station à chaque intempérie, ce qui a poussé le ministre à interpeller le directeur des travaux publics pour la prise en charge immédiate de ce problème.

Le barrage de Bakhadda a figuré aussi parmi les points de la visite ministérielle, où M. Sellal a inspecté le projet de dragage, une opération ciblant l'extraction de 5 millions de mètres cubes de boue.

Enfin, la tournée devait se terminer par la visite de la retenue collinaire de Oued Taht à Frenda. Sur place, le ministre des Ressources en eau a invité les services de l'agriculture à plus de collaboration, particulièrement en matière de création d'associations des irriguants en vue d'une meilleure exploitation et rentabilité de ces ouvrages.

Mourad Benameur

### 100 000 lignes nouvelles téléphoniques pour Alger

Algérie Télécom lancera dans les prochains jours une vaste opération de raccordement de nouvelles lignes téléphoniques dans la capitale, a-t-on appris auprès des responsables de cette entreprise.

L'opération qui sera assurée par la direction territoriale des télécommunications (DTT d'Alger) ciblera les résidences nouvellement créées à l'image des sites AADL, OPGI et EPLF.

Selon nos sources, l'opération doit s'achever avant la fin de l'année, d'où l'implication de tous les intervenants, y compris le ministère de l'Urbanisme, de l'Environnement et des responsables des Collectivités locales.

Au total, 100 000 raccordements de nouvelles lignes téléphoniques sont inscrites dans le programme d'action de l'opérateur historique au niveau de la capitale.

A. B.

### BOUFFÉE D'OXYGÈNE POUR LA SNVI

## Deux importantes commandes confirmées

**Une commande de 210 autobus destinés à sept entreprises de transport urbain qui viennent d'être créées a été faite à la Société nationale des véhicules industriels (SNVI). Une autre demande de l'ordre de 600 autobus est également prévue après la création prochaine de 27 autres entreprises de transport urbain.**

**Mehdi Mehenni - Alger (Le Soir)** - Lors d'une visite d'inspection effectuée mercredi dernier au complexe industriel de la Société nationale des véhicules industriels de Rouiba, le ministre des Transports, Amar Tou, a fait part au directeur général de la SNVI, de deux importantes commandes, une déjà conclue et l'autre qui pourrait être exprimée de manière progressive.

L'objet de la visite était de s'enquérir de l'état d'avancement du programme de 300 autobus en cours de livraison à l'Entreprise de transport

urbain et suburbain d'Alger (ETUSA), pour le transport universitaire, dans le cadre d'une convention entre les deux ministères. Amar Tou a confirmé une demande de 210 autobus destinés à sept entreprises de transport urbain qui viennent d'être créées.

Une autre demande suivra progressivement après la création de 27 autres entreprises de transport urbain attendus. En effet, cette nouvelle offre devrait permettre à cette entreprise — au creux de la vague depuis quelques

années — de reprendre son souffle.

Un plan de charge conséquent, qui selon les précisions du ministre pourra générer la création de plus de 1 500 emplois nouveaux, sans compter les 4 500 emplois attendus une fois les nouvelles entreprises de transport urbain mises en place.

Pour rappel, les dettes de l'entreprise sont évaluées actuellement à 60 milliards de dinars alors que son découvert bancaire est estimé à 42 milliards de dinars. Bien que la SNVI ait signé au mois de juin dernier un plan de charge de l'ordre de 21,9 milliards de dinars avec le ministère de l'Intérieur, le P-dg de l'entreprise Mokhtar Chahboub avait exprimé le même mois sur les ondes de la radio que si l'Etat ne venait pas au secours de son entre-

prise, elle risquait de mettre la clé sous le paillason.

Car, a-t-il précisé, «avec les données actuelles, il est impossible pour la SNVI de résorber ses dettes». D'autant plus que les parts de marché de l'entreprise se sont effondrées.

Elles ont régressé de 15 % sur un marché de 40 000 véhicules par an, alors qu'elles étaient de 40 % sur un marché de 6 000 véhicules il y a quelques années. Cela est dû en partie à la réduction de la capacité de production de l'entreprise et au recours de certaines entreprises au marché extérieur.

Ces deux nouvelles commandes seront une bouffée d'oxygène pour la SNVI, et contribueront à la réduction de l'endettement de l'entreprise.

M. M.